

LES DEBOUCHES :

Le technicien supérieur en conception et réalisation de systèmes automatiques (CRSA) exerce son métier dans des entreprises réalisant, ou exploitant des systèmes automatiques. Son expertise technique et sa polyvalence lui permettent de s'adapter aux évolutions technologiques. Il peut intervenir dans de nombreuses activités du cycle de vie technique d'un système, de sa conception à son amélioration continue. Il est un agent de maîtrise régulièrement amené à travailler dans le cadre de projets ou d'interventions techniques. En contact avec les utilisateurs, les clients, les services de l'entreprise, il met en œuvre des compétences relationnelles et de communication.

Les métiers :

technicien(ne) chargé(e) d'études au sein d'une équipe de projet - technicien(ne) de maintenance, d'exploitation d'installations complexes, support technique à distance

Poursuite d'études : - licence pro - Ecoles d'ingénieurs

CONDITIONS D'ADMISSION :

Les candidat(e)s titulaire d'un baccalauréat STI2D ou d'un baccalauréat professionnel de la spécialité sont admis(e)s après examen du dossier scolaire, en fonction des places disponibles. La saisie des candidatures est à faire sur le

HEBERGEMENT :

Possibilité d'être logé(e) en résidence universitaire
(dossier à retirer auprès du C.R.O.U.S.) .
Résidence Universitaire de Nantes au
02.40.37.13.13



LYCEE NICOLAS APPERT
24 Avenue de la Cholière
BP 57 44702 ORVAULT Cedex

Téléphone : 02 51 78 22 00
Télécopie : 02 51 78 22 01
Mail : ce.0442094m@ac-nantes.fr
<http://appert.e-lyco.fr>



BTS Conception et Réalisation
de Systèmes Automatiques

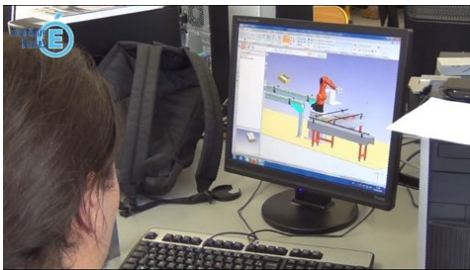
Brevet de Technicien Supérieur

C R S A



HORAIRES HEBDOMADAIRES :

	1ère Année	2ième Année
Culture generale et expression	3h	3h
Anglais	2h	2h
Mathematiques	3h	3h
Physique appliquée	4h	4h
Conception des systèmes automatiques	17h	14h
Conduite et réalisation de projets	3h	6h
Accompagnement personnalisé	2h	2h
TOTAL	34h	34h



en **CRSA**, vous étudierez

- ⇒ Les outils de représentation et de simulation du fonctionnement des systèmes (CAO, modeleur 3D, logiciels de calculs...)
- ⇒ Les méthodes d'analyses structurées (cahier des charges fonctionnelles, analyse descendante...)
- ⇒ La gestion de projet (organisation et planification en matériels, ressources humaines et techniques...)
- ⇒ Les outils de description fonctionnelle et comportementale des systèmes automatiques (SADT, GRAFCET, Schémas Blocs, GEMMA...)

PERIODE DE STAGE :

En fin de première année, 6 semaines de stage en entreprise.

Un projet industriel de fin d'étude de 200 heures sur cinq mois en seconde année.

REGIME :

Les étudiants de Section de Technicien Supérieur peuvent bénéficier d'une bourse d'enseignement supérieur.

La demande doit être faite en terminale dans l'établissement d'origine.

Le régime de Sécurité Sociale «étudiants» leur est acquis à partir de 20 ans.

FRAIS DE SCOLARITE :

Il n'y a aucun frais d'inscription ni de scolarité.

TAUX DE REUSSITE AU DIPLOME :

2017 : 93.3%

2018: 70 %

2019 : 93 %

2020 : 77 %

DES PROJETS INNOVANTS :

Les entreprises partenaires de projets industriels :

